

THEME 1

AES en EHPAD

Au sein de l'EHPAD de Villeneuve, suite aux 3 épisodes de canicule de l'été 2022 qui ont causé en France plus de 2800 décès, la direction a décidé de mettre en place des actions pour prévenir la déshydratation des personnes âgées au sein de la structure.

Cet EHPAD est un établissement possédant des lieux ombragés. Une équipe pluridisciplinaire composée de personnel administratif, personnel soignant, une animatrice, un ergothérapeute et une diététicienne. Un questionnaire a été diffusé auprès des familles (dont les résultats sont en annexe).

Une observation a également été menée au sein de l'EHPAD auprès des 50 résidents, voici les résultats :

- Pathologies** : 10 souffrent d'Alzheimer ou troubles apparentés, 5 souffrent de la maladie de Parkinson, 4 personnes sont alités de manière temporaire, 7 souffrent de dysphagie et 35 souffrent de constipation régulière.

- Quantité d'eau consommée par jour en moyenne** :

- *60% des personnes souffrant des maladies de Parkinson ou Alzheimer boivent 3 verres d'eau / jour

- *40% des personnes alités temporairement boivent 5 verres /jour

- *80% des personnes souffrant d'aucune de ces pathologies boivent 7 verres / jour

- Répartition de l'apport hydrique journalier** :

- *60% des résidents boivent majoritairement au moment des repas

- Alimentation riche en eau** :

- *40% ne consomment pas les fruits proposés au repas et / ou collations

Suite à ces constats, la direction demande de mener des actions de prévention auprès des familles et de résidents en prévision du prochain été. Vous devez lui proposer un support visuel à destination du public, une action pour les résidents du PASA de l'EHPAD. Elle vous demande de également de proposer une action à destination des familles.



Compétences mobilisées:

- 1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée
- 4.1.1 Concevoir et utiliser un outil de recueil de besoins
- 4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public
- 4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé.
- 4.2.2 Elaborer ou sélectionner des supports de prévention
- 4.2.3 Identifier des partenaires et des dispositifs
- 4.2.4 Planifier l'action d'éducation à la santé

Savoirs associés:

Techniques pro : Conception d'une action d'éducation à la santé (préparation, partenariats, ressources documentaires, supports, communication)

SMS : Etablissements et structures d'accueil de la personne âgée

Bio : le système nerveux

Nut : Système digestif, Alimentation rationnelle chez la personne âgée :

Équilibre alimentaire, Alimentation de la personne âgée Influence de l'âge, du mode de vie, de l'activité, de l'état physiologique ou pathologique, Troubles de l'alimentation



Correction-THÈME 1-

ANALYSE GLOBALE DE SITUATION



Thèmes : Déshydratation

Contexte : EHPAD

Public cible : PA

Justifications de cette thématique

Épisode de fortes chaleurs qui fait beaucoup de mort. Répond à la mise en place du plan mis en place par le gouvernement, manque de connaissances et d'informations avérées dans cet EHPAD



ÉTAPE 1 : ANALYSE DES BESOINS

Outils utilisés/Résultats

Recueil des besoins auprès des familles par questionnaire :

- concernent les PA qui vont à domicile
- connaissances faibles sur les besoins hydriques de la PA
- connaissances faibles en matière d'action contre la déshydratation

Outil de recueil des besoins auprès du public par une grille d'observation :

- touchent davantage les PA atteints de maladies neurologiques
- ne consomment pas assez d'eau par jour
- ne consomment pas d'eau en dehors de leurs repas
- ne consomment pas d'aliments riches en eau



ÉTAPE 2 : RÉDACTION DES OBJECTIFS

Formuler des objectifs (général, intermédiaire, opérationnel)



Prévenir la déshydratation chez les personnes âgées de l'EHPAD de Villeneuve

Objectifs intermédiaires :

- sensibiliser les familles à la déshydratation
- sensibiliser les personnes âgées à la déshydratation

Objectifs opérationnels :

- créer un support d'information sur la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson
- choisir un support de sensibilisation pour tous les résidents de l'EHPAD



ÉTAPE 3 : PRÉPARATION DE L'ACTION

Proposition d'action, Outils utilisés, Partenaire, Planification

Choisir une action adaptée dans le cadre de l'outil de planification
Identification des partenaires

Planification de l'action

Recherches documentaires

Action pour les PA du PASA



ÉTAPE 4 : RÉALISATION DE L'ACTION

Technique d'animation, fiche d'activité

Action d'information : méthode directe avec réunion d'information

Action de prévention auprès des résidents du PASA : méthode directe, communication public cible



ÉTAPE 5 : ÉVALUATION

Outils d'évaluation/critères d'évaluation

Baisse des cas de déshydratation lors des prochaines chaleurs : études statistiques

Consommation d'eau et de fruits et légumes plus importants : observation à l'aide d'un outil avec mesures du nombre de verres, bouteilles individuelles graduées et d'aliments consommés.



ÉTAPE 6 : VALORISATION DE L'ACTION

Techniques de valorisation

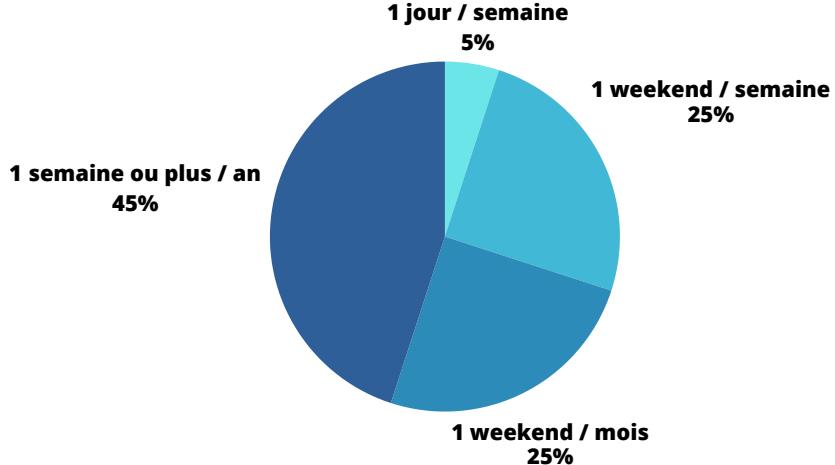
Correction Analyse situation et documents

		Analyse	Intérêt pour le projet
SITUATION	<p>Contexte : EHPAD, avec PASA. Accueil permanent et temporaire. Équipe pluridisciplinaire avec personnel soignant, animatrice, diététicienne, Lieux ombragés Questionnaire à destination des familles Observation des aidants : résultats</p>	<p>Contexte: EHPAD Public cible : PA Thème : déshydratation Recueil de besoins : questionnaire famille et observation résidents</p>	
DOCUMENT 1	<p>Titre : les résultats du questionnaire aux familles Source : EHPAD</p>	<p>Outil de recueil à destination des familles des résidents. Résultats : consomment peu d'eau à domicile, ont des connaissances faibles sur la déshydratation et les besoins hydriques des PA</p>	<p>Outil de recueil/Analyse des besoins</p>
DOCUMENT 2	<p>Titre : Extrait plan gestion des vagues de chaleurs ars nouvelle aquitaine Source : gouv</p>	<p>Plan mis en place par le gouvernement en cas de grosses chaleurs. Indique les mesures et conduite à tenir en cas de canicule, numéro de téléphone, signes de déshydratation, personne touchée</p>	<p>Justification de la problématique et donc de la mise en place d'une AES</p>
DOCUMENT 3	<p>Titre : LES DIFFÉRENTES ACTIONS proposées Source :</p>	<p>Proposition de 4 actions</p>	<p>Choisir une action adaptée à la problématique et au public cible</p>

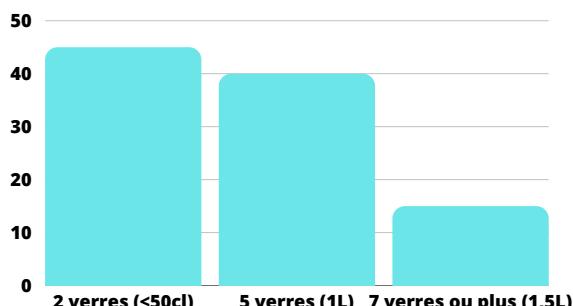


DOCUMENT 1: LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

A quel rythme accueillez vous à votre domicile le membre de votre famille pris en charge au sein de notre EHPAD ?



Quelle quantité d'eau (ou toutes boissons non sucrées) selon vous, doit boire une personne âgée par jour ?



Quelles sont, selon vous, les signes de déshydratation chez une personne âgée ?

- je ne sais pas
- fatigue
- peau sèche
- malaise
- constipation

Comment réagissez vous en cas de forte chaleur ?

- je déshabille la personne
- je branche un ventilateur
- je propose de se rafraîchir (douche ou boisson)

Comment maîtrisez-vous la température à l'intérieur de votre logement ?

- j'ai la clim chez moi
- je ferme les volets
- j'aère tôt le matin
- j'ai un ventilateur

Proposez vous une alimentation différentes lors des fortes chaleurs ?

- non
- oui
- oui, des glaces
- oui, des salades et produits frais

DOCUMENT 2 : EXTRAIT PLAN GESTION DES VAGUES DE CHALEURS ARS NOUVELLE AQUITAINE



11 octobre 2024

Le plan de gestion des vagues de chaleur, mis en place du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Nous vous informons sur les recommandations, les niveaux d'alerte et la carte de vigilance de météo France. Nous mettons à votre disposition les documents utiles.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Le 0 800 06 66 66 est activé dès le premier épisode de chaleur tous les jours de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France)

Les recommandations en cas de vague de chaleur

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Évitez les efforts physiques
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- prenez régulièrement des nouvelles de vos voisins isolés, des personnes fragiles, de vos connaissances.

Pic de chaleur : quels signaux d'alerte pour votre santé ?

- Crampe
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Fièvre supérieure à 38°
- Vertiges ou nausées
- Propos incohérents

Vagues de chaleur : quelles sont les personnes vulnérables ?

Les conseils de prévention essentiels s'adressent à tous et tout particulièrement aux personnes vulnérables ou exposées :

- Personnes âgées de plus de 65 ans
- Personnes handicapées ou malades à domicile
- Personnes dépendantes
- Femmes enceintes
- Enfants
- Travailleurs



DOCUMENT 3 : LES DIFFÉRENTES ACTIONS PROPOSÉES



Création de dépliants sur la déshydratation à destination des stagiaires



Affiche de prévention équilibre nutritionnel dans l'unité PASA



Réunion d'information sur la déshydratation à destination des résidents les plus autonomes et des aidants



Prévention de la dénutrition à destination des professionnels



CONCEVOIR UNE ACTION D'ÉDUCATION A LA SANTÉ

Objectifs :

- Décrire les modalités et outils de planification, de prévision de budget et justifier les différentes étapes
 - Rédiger une fiche technique d'action d'éducation à la santé
 - Identification pertinente des partenaires ou dispositifs en lien avec la thématique et les actions
 - Prise en compte des missions des partenaires
 - Sollicitation de différents partenaires (institutionnels, associatifs...)
 - Présenter et justifier la constitution et l'organisation d'un ensemble documentaire lié au thème et au public ciblé
 - Énoncer les modalités de la recherche documentaire : choix des ressources, sélection de l'information
 - Différencier les différents sites internet et les sélectionner selon leur pertinence, leur crédibilité
- Selon l'action d'éducation à la santé :
- justifier l'intérêt des supports visuels en fonction de l'objectif visé, des publics concernés ;
 - présenter les caractéristiques des productions visuelles ;
 - identifier les critères d'efficacité d'une communication visuelle ;
 - identifier les caractéristiques à retenir pour la conception du support ;
 - recenser les outils numériques adaptés à la création d'un support

Compétences mobilisées :

- 1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée
- 4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé.
- 4.2.1 Proposer une ou des actions
- 4.2.2 Élaborer ou sélectionner des supports de prévention
- 4.2.3 Identifier des partenaires et des dispositifs
- 4.2.4 Planifier l'action d'éducation à la santé

Recherches documentaires

- Consulter la fiche méthodologique sur les recherches documentaires
- Réaliser l'activité 1 sur l'organisation d'un ensemble documentaire.
- Réaliser des recherches sur le public, le système nerveux et les pathologies associées en suivant les dossiers techniques.

Planification d'une action

- Réaliser l'activité 3 sur la planification de l'action.
- Choisir l'action la plus adaptée aux besoins exprimés proposées dans la situation et créer la planification

Récapitulatif travail à rendre

- Outil de recueil de besoins
- Répertoire partenaires
- Outil de planification de l'action choisie
- Fiche d'activité pour les résidents du PASA
- Support visuel (Mme DARNAULT)
- Synthèse bilan

Recueil des besoins

- Consulter la situation et les documents annexes.

- Réaliser l'outil de recueil de besoin qui a été utilisé dans l'EHPAD

Partenariat en éducation à la santé

- Réaliser l'activité 2 sur les différents partenaires
- Choisir deux thématiques d'éducation à la santé et compléter le répertoire de partenaires possibles pour chaque thème.

Support en éducation à la santé

- Réaliser les activités 4 et 5 sur le choix du support et la communication visuelle.
- Rechercher un support visuel existant adapté à la problématique de la situation et justifier ce choix
- Proposer une action que vous réaliseriez avec les résidents du PASA et compléter une fiche technique.

Communication et valorisation

- Réaliser les activités 6 et 7 sur la communication et la valorisation de l'action.

ACTIVITÉ 3 : LA PLANIFICATION DE L'ACTION



Décrire les modalités et outils de planification, de réalisation d'un budget



Document 1 : Les outils de planification et de suivi, D'après Edition Foucher

Planifier un projet consiste à le "découper" en plusieurs étapes : identifier l'ensemble des tâches à réaliser, sa durée, son coût.... Cela permet ainsi de vérifier la faisabilité du projet, de suivre l'évolution des activités et de les réajuster si besoin. Les partenaires du projet bénéficient alors d'une plus grande transparence. Il existe de nombreux outils et méthodes pour représenter visuellement le déroulement du projet.

Le diagramme de GANTT : diagramme utilisé pour visualiser un projet sous forme de chronologie. Dans un diagramme de ce type, les tâches sont représentées par des barres horizontales, dont la longueur indique la durée. Il permet de suivre l'évolution des tâches et de contrôler leur réalisation.

Les plannings dynamiques : ils présentent des faits variables susceptibles d'évoluer. On peut avoir par exemple, des plannings avec fiches en T, des plannings informatisés grâce à l'utilisation de logiciels. Ils permettent d'établir des prévisions.

L'agenda : il peut être papier ou informatisé. Il permet de fixer des rendez-vous nécessaires avec les partenaires et de "bloquer" des dates pour les différentes actions.

Document 2 : Les bonnes pratiques dans la planification, D'après Edition Nathan

Organisation :

1. Etablir la liste des personnes impliquées dans le projet.
2. Lister les différentes activités à mettre en œuvre.
3. Détailler les principales étapes du projet.

Temps :

1. Estimer le temps nécessaire à la réalisation de l'action en général, et de chacune des activités en particulier.
2. Ne pas oublier les activités propres à l'élaboration du projet : organisation de réunions, rédaction des comptes rendus....
3. Elaborer un planning prévisionnel.

Besoins et ressources :

1. Faire le point sur les moyens humains : quelles sont les compétences immédiatement disponibles ? Quelles sont celles qui devront être acquises par une formation, ou en faisant appel à un intervenant extérieur ?
2. Etablir un budget prévisionnel en étant réaliste
3. Identifier le matériel et les supports adaptés : locaux, outils d'intervention, documents...
4. Identification des lieux ressources

Document 3 : Le financement du projet, D'après Edition Foucher

La plupart des projets nécessitent un financement spécifique. Celui-ci peut-être interne à la structure mais, si cela n'est pas possible, il conviendra de rechercher un financement externe auprès de collectivités territoriales ou d'organismes comme ARS, la CPAM, les mutuelles, les associations...

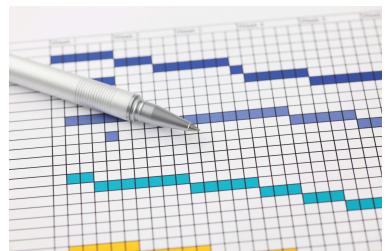
Toute demande de financement comprend, l'écriture d'un projet avec au minimum les rubriques suivantes :

- le promoteur du projet : coordonnées de la structure qui dépose le projet
- identification de l'action
- justification de l'action : présenter le contexte, les besoins identifiés du public auquel s'adresse l'action
- les objectifs : objectifs général et opérationnels
- description de l'action : détailler le déroulement de l'action
- public concerné : nombre de personnes, âges, caractéristiques
- moyens mobilisés pour l'action : moyens humains et matériels
- évaluation de l'action : méthode retenue, indicateurs d'évaluation
- budget : budget détaillé signé par le responsable légal qui fasse apparaître les recettes et les dépenses de manière équilibrée.

Proposer une définition du verbe "planifier".

Indiquer les intérêts de planifier son projet.

Identifier les différents outils de planification.



Surligner les informations à transmettre pour demander un financement.

Lister les différentes tâches à effectuer dans le cadre de l'action proposée, les moyens humains et matériels nécessaires, puis compléter le calendrier.